



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE PARIS,

PRÉCÉDÉS DE SON HISTOIRE,

PENDANT LES ANNÉES 1823 ET 1824.

~~~~~  
TOME TROISIÈME.  
~~~~~

PARIS,

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE,

Rue des Saints-Pères, n° 46, en face la rue Taranne,

ET CHEZ DESBEAUSSEAUX, LIBRAIRE, QUAI MALAQUAI, n° 15.

~~~~~  
1825.

## RAPPORT

*Sur le concours ouvert relativement aux animaux vivans renfermés dans des corps solides, lu, au nom de la section de Zoologie, par M. le docteur PIÉDAGNEL.*

---

DES observations, dont quelques-unes reposent sur des faits attestés par des naturalistes instruits, semblent prouver que, parfois, on découvre dans des masses de pierres plus ou moins dures, dans des troncs d'arbres, et même dans des couches de houille, des êtres vivans, tels que serpens, crapauds, lézards, insectes, etc., sans qu'on puisse se rendre compte comment ils y ont pénétré, comment ils y ont conservé la vie.

La Société Linnéenne désirait qu'on rassemblât tous les faits analogues qui ont été rapportés par les écrivains; qu'on établit leur degré réciproque de probabilité ou de certitude, en rapportant textuellement les preuves sur lesquelles ils reposent, et, s'attachant à réunir toutes les circonstances critiques qui peuvent éclairer sur l'existence et la cause probable de ces faits, que le tout fût traité de manière à établir d'abord les pièces d'où l'on peut et l'on doit partir, pour expliquer, s'il y a lieu, le phénomène en question.

Quelques observateurs ayant pensé, à l'égard des animaux trouvés dans des troncs d'arbres, que l'indi-

vidu qui y avait pénétré jeune encore, par un accident quelconque, s'y était développé, et y avait acquis l'accroissement ordinaire qu'il prend à l'air-libre, la Société Linnéenne désirait que l'on examinât aussi cette singulière opinion, et que l'on montrât si les lois de la physiologie permettent ou non de l'admettre.

Enfin, par rapport aux animaux trouvés dans des blocs de pierre, il importe de savoir si la même théorie peut leur être appliquée, ou s'ils ont été enveloppés dans l'état où on les trouve par la matière liquide, laquelle, en se durcissant, a produit la masse pierreuse qui les forme, et dans ce cas, expliquer comment la vie a pu ne pas cesser; constater, autant qu'il est possible, par la nature des masses pierreuses, leur gisement relatif, leur homogénéité, l'époque zoologique à laquelle on peut rapporter l'emprisonnement de ces animaux, en ayant égard aux causes accidentelles qui peuvent diminuer l'intérêt et l'importance de tel ou tel fait.

Tel était le sujet du prix de zoologie que la Société Linnéenne de Paris proposa dans sa séance publique de l'année 1822.

Deux mémoires ont été envoyés à la Société; l'auteur du premier s'étant fait connaître, son mémoire a été mis hors de concours.

Il n'en a pas été de même pour le second travail, il a fixé l'attention des examinateurs sous plus d'un rapport, et je puis le dire, l'auteur a même passé les limites que la question semblait lui imposer, car, sous le titre de *Zoœnstéréologie*, il a rassemblé tous les faits, toutes les histoires, qui ont été rapportés d'animaux

vivans existant dans des corps solides ; ainsi les vers, les poissons, les serpens, les crapauds, les grenouilles, trouvés dans des corps de différente nature, tels que la terre, la pierre, le bois, les liquides et les solides animaux forment autant de chapitres séparés, analysés avec beaucoup de soin, et desquels l'auteur a tiré ses corollaires dans un résumé général.

Le nombre des faits rapportés, la manière dont ils sont exposés, la logique sévère qui semble les réduire à leur juste valeur, constituent un travail qui remplit entièrement les vues de la première partie de la question, et auquel par conséquent la Société accorde, à titre d'encouragement, une somme de deux cents francs.

Mais tout en rendant justice à M. VALLOT, docteur médecin, ancien professeur d'histoire naturelle, la Société se trouve obligée de lui témoigner ses regrets bien mérités, de ce qu'il ne s'est pas occupé des autres parties de la question qui sont encore à résoudre, et de proposer pour prix de zoologie, pour l'année 1827, la question suivante :

Déterminer par des expériences,

1° Si des animaux, qui vivent ordinairement sur la terre ou dans l'eau, peuvent exister pendant un temps plus ou moins long dans des corps solides et privés d'air ou d'eau ;

2° Si des animaux amphibies peuvent vivre dans des circonstances semblables ;

3° Si des animaux peuvent vivre dans ces circonstances, quels y sont leurs moyens d'existence, quels

phénomènes physiologiques présentent-ils dans leurs fonctions nutritives et de relation;

4° Expliquer par les résultats obtenus, les nombreuses observations consignées dans des auteurs, sur des serpens, crapauds, lézards, insectes, etc., trouvés vivans dans des masses terreuses plus ou moins dures, dans des troncs d'arbres, etc.